



RCS : ROMANS

Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 70057

Numéro SIREN : 502 296 502

Nom ou dénomination : A.M.F

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2017 sous le numéro de dépôt B2017/009589

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE**

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/009589**
n° de gestion : **2008B70057**
n° SIREN : **502 296 502 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 24/10/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A.M.F - Société par actions simplifiée
18 lotissement de la Roubine 26130 Saint-paul-trois-chateaux -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



711168

BILAN ACTIF

- 6 OCT 2017

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 868 500.00		1 868 500.00	1 868 500.00		
	Créances rattachées à des participations	687 349.89		687 349.89	622 349.89	65 000.00	10.44
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	635.00		635.00	635.00		
	Total II	2 556 484.89		2 556 484.89	2 491 484.89	65 000.00	2.61
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	7 778.77		7 778.77	11 586.33	3 807.56	32.86
	Autres créances	1 930 315.12		1 930 315.12	1 958 653.70	28 338.58	1.45
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	505 234.58		505 234.58	502 635.69	2 598.89	0.52
	Disponibilités	59 254.69		59 254.69	74 162.58	14 907.89	20.10
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	2 502 583.16		2 502 583.16	2 547 038.30	44 455.14	1.75
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		5 059 068.05		5 059 068.05	5 038 523.19	20 544.86	0.41

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

687 984.89

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 12 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	12 500.00	12 500.00		
	Réserves				
	Réserve légale	1 250.00	1 250.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	878 424.23	878 424.23		
	Report à nouveau	4 131 129.50	4 135 905.79	4 776.29	0.12
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	19 135.59	4 776.29	23 911.88	500.64
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	5 042 439.32	5 023 303.73	19 135.59	0.38
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	10 956.46	11 491.46	535.00	4.66
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	322.92	864.00	541.08	62.63
	Dettes fiscales et sociales	5 349.35	2 864.00	2 485.35	86.78
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	16 628.73	15 219.46	1 409.27	9.26
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 059 068.05	5 038 523.19	20 544.86	0.41

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

16 628.73 15 219.46

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			54 328.34	8 009.94		46 318.40	578.26
Autres produits			22.43	2 489.50		2 467.07	99.10
Total des Produits d'exploitation (I)			54 350.77	10 499.44		43 851.33	417.65
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			68 003.09	46 408.18		21 594.91	46.53
Impôts, taxes et versements assimilés			7 415.00	11 138.05		3 723.05	33.43
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				292.41		292.41	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			75 418.09	57 838.64		17 579.45	30.39
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			21 067.32	47 339.20		26 271.88	55.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

172.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	45 058.91		46 625.02		1 566.11-	3.36-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	45 058.91		46 625.02		1 566.11-	3.36-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)			3 425.11		3 425.11-	100.00-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			3 425.11		3 425.11-	100.00-
2. Résultat financier (V-VI)	45 058.91		43 199.91		1 859.00	4.30
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	23 991.59		4 139.29-		28 130.88	679.61
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	172.00				172.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	172.00				172.00	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	172.00-				172.00-	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	4 684.00		637.00		4 047.00	635.32
Total des produits (I+III+V+VII)	99 409.68		57 124.46		42 285.22	74.02
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	80 274.09		61 900.75		18 373.34	29.68
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	19 135.59		4 776.29-		23 911.88	500.64

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique au cours de l'exercice

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait significatif postérieur à l'exercice

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	2 490 850		65 000
Prêts, autres immobilisations financières	635		
TOTAL	2 491 485		65 000
TOTAL GENERAL	2 491 485		65 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			2 555 850	2 555 850
Prêts, autres immobilisations financières			635	635
TOTAL			2 556 485	2 556 485
TOTAL GENERAL			2 556 485	2 556 485

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	687 350	687 350	
Autres immobilisations financières	635	635	
Autres créances clients	7 779	7 779	
Taxe sur la valeur ajoutée	315	315	
Débiteurs divers	1 930 000	1 930 000	
TOTAL	2 626 079	2 626 079	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	323	323		
Impôts sur les bénéfices	4 684	4 684		
Taxe sur la valeur ajoutée	665	665		
Groupe et associés	10 956	10 956		
TOTAL	16 629	16 629		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
MR MANOLIU ANDREI	10.0000	1 200			1 200
MME MANOLIU MARIE FRANCE	10.0000	50			50

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	862
Valeurs mobilières de placement	150
Total	1 012

Charges à payer

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- ZZZ ALIENOR LTD	1 782 162		100.00	1 857 000		169 775				
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SCI SAX	2 230		10.31	11 500		517 575		25 704	14 249	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

SAS AMF

18 LOT DE LA ROUBINE

26130 ST PAUL TROIS CHATEAUX

COMPTES ANNUELS du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe	5 à 9

copie certifiée conforme à l'original

Andrei Navolui - Président



MIDI COMPTA ASSOCIES

125 Avenue Amédée Bollée

KM Delta

30900 NIMES

04 66 04 29 40

A.M.F
Société par actions simplifiée
Au capital de 12 500 euros
Siège social : 18 Lotissement de la Roubine,
26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX
502 296 502 RCS ROMANS SUR ISERE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaire net de 0 €, comme l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 75 418,09 €, contre 57 838,64 € l'exercice précédent.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2016, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Notre société va continuer à gérer les fonds reçus de la cession de nos participations.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :



Tableau du solde des dettes fournisseurs au 31/12/2016 par date d'échéance								
	Moins de 30 jours		De 30 jours à 60 jours		Plus de 30 jours		Total	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
*Dettes à échoir	273		50				323	
**Dettes échues		864						864
Montant TTC		864						864

*dettes dont le terme du paiement est postérieur à la clôture

**dettes dont le terme du paiement est antérieur à la clôture

Tableau du solde des dettes fournisseurs au 31/12/2016 par date d'échéance								
	Moins de 30 jours		De 30 jours à 60 jours		Plus de 30 jours		Total	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
*Créances à échoir	6 917						6 917	
**Créances échues				11 586				11 586
Montant TTC	6 917			11 586			6 917	11 586

*créances dont le terme du paiement est postérieur à la clôture

**créances dont le terme du paiement est antérieur à la clôture

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Depuis 2015, nous détenons l'intégralité de la Société ALIENOR Ltd, sise à l'Île Maurice. L'activité de cette Société consiste en la location du bien immobilier qu'elle possède.

Prises de participation

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pris la participation d'aucune société.

Prises de contrôle

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pris le contrôle d'aucune société.

RESULTATS - AFFECTATION

Bilan

A l'actif :

- Les valeurs immobilisées brutes sont de 2 556 485 €, les amortissements et provisions correspondants de 0 €, soit un montant net de 2 556 485 €, contre un montant net pour l'exercice précédent de 2 491 485 €.
- Les créances et disponibilités nettes sont de 2 502 583 €, contre 2 547 038 € pour l'exercice précédent.

Au passif :

- Les capitaux propres s'élèvent à 5 042 439 €, contre 5 023 304 € pour l'année précédente.
- Les emprunts et dettes ressortent à 16 629 €, contre 15 219 € pour l'année précédente.

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 0 euros contre 0 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 54 350 euros contre 10 498 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 417,72%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 68 003 euros contre 46 408 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 46,53%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 7 415 euros contre 11 138 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -33,43%.

Le montant des autres charges s'élève à 0 euros contre 292 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -100,00%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 75 418 euros contre 57 838 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 30,40%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -21 067 euros contre -47 339 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -55,50%.

Compte tenu d'un résultat financier de 45 058 euros (43 199 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 23 991 euros contre -4 139 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -679,63%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -172 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 4 684 euros contre 637 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 19 135 euros contre une perte de 4 776 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de (500,64%.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 5 059 068 euros contre 5 038 523 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,41%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 19 135 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

19 135 euros



Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	4 131 129 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	4 151 264 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 4 151 264 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 5 042 439 euros.

Distributions antérieures de dividendes

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dates de clôture	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2015	0 €		0 €
31/12/2014	0 €		0 €
31/12/2013	0 €		0 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce. Votre Commissaire aux comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.



4

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à SAINT PAUL TROIS CHATEAUX
Le 14 juin 2017

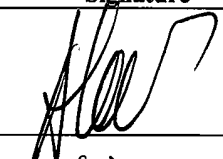
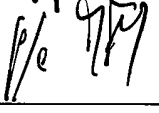
Le président
Andréi MANOLIU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Manoliu', written in a cursive style.

A.M.F
Société par actions simplifiée
Au capital de 12 500 euros
Siège social : 18 Lotissement de la Roubine
26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX
502 296 502 RCS ROMANS SUR ISERE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 30/06/2017

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Pleine Propriété	Usufruit	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	M. MANOLIU Andréi Les Dryades-Quartier Les Closes, 26130 SAINT RESTITUT	1200		1200	
2	Mme MANOLIU Marie Les Dryades-Quartier Les Closes, 26130 ST RESTITUT	50		50	 p/e 9/7/17
	Totaux	1250		1250	

Nombre d'associés : 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence, arrêtée à deux associés présents ou représentés possédant ensemble 1 250 droits sociaux

Le président Les scrutateurs Le secrétaire

A.M.F
Société par actions simplifiée
Au capital de 12 500 euros
Siège social : 18 Lotissement de la Roubine,
26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX
502 296 502 RCS ROMANS SUR ISERE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

L'an 2017,
Le 30 juin,
A 9 heures 30,

Les associés de la société A.M.F se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 18 Lotissement de la Roubine 26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX, sur convocation du Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Andréi MANOLIU, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Olivier MILLET, SARL TML AUDIT, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1250 actions sur les 1250 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2016,
- le rapport de gestion du président,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 et quitus au président,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 19 135,59 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	19 135,59 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 4 150 265,09 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

 2

Dates de clôture	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2015	0 €		0 €
31/12/2014	0 €		0 €
31/12/2013	0 €		0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte qu'aucune rémunération n'a été versée au Président durant la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Les frais généraux versés, sur justificatifs, au gérant pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, se sont élevés à la somme de 13 413 € de frais de voyage et de déplacements.

L'Assemblée décide donc la reconduction du droit au remboursement, sur justificatifs, de ses frais de déplacements et de représentation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant précisé que Monsieur Andréi MANOLIU, président, n'a pas pris part au vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce.

CINQUIEME RESOLUTION

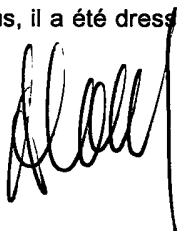
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Andrei MANOLIU



SARL TML AUDIT
Société de Commissaire aux Comptes
Au capital de 6 000 €
125 av. Amédée Bollée
30900 NIMES
RCS NIMES 814 625 406

S.A.S. AMF
18, Lotissement de la Roubine
26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 Décembre 2016

SARL TML AUDIT

Société de Commissaire aux Comptes

Au capital de 6 000 €

125 av. Amédée Bollée

30900 NIMES

RCS NIMES 814 625 406

S.A.S. AMF

Capital: 12 500 Euros

Siège social : 18 Lotissement de la Roubine

26130 SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX

N° SIRET: 502 296 502 000 29

APE:6430Z

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux associés,

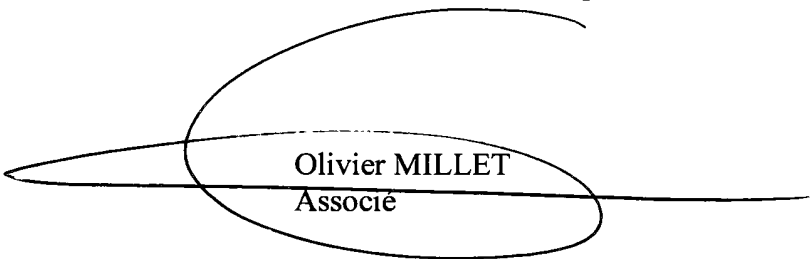
En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce.

Fait à Nîmes, le 15 juin 2017

SARL TML AUDIT

Commissaire aux comptes



Olivier MILLET
Associé

SARL TML AUDIT

Société de Commissaire aux Comptes

Au capital de 6 000 €

125 av. Amédée Bollée

30900 NIMES

RCS NIMES 814 625 406

S.A.S. AMF

Capital: 12 500 Euros

Siège social : 18 Lotissement de la Roubine

26130 SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX

N° SIRET: 502 296 502 000 29

APE:6430Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 15 décembre 2016, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS AMF, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation, dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2015 s'établi à 1 868 500 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité conformément à la note intitulée « titre de participation » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

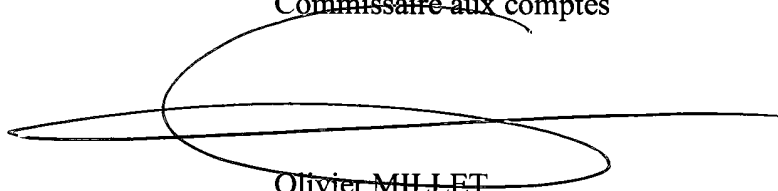
III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Nîmes, le 15 juin 2017

SARL TML AUDIT
~~Commissaire aux comptes~~



Olivier MILLET
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 868 500.00		1 868 500.00	1 868 500.00		
	Créances rattachées à des participations	687 349.89		687 349.89	622 349.89	65 000.00	10.44
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	635.00		635.00	635.00		
Total II		2 556 484.89		2 556 484.89	2 491 484.89	65 000.00	2.61
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	7 778.77		7 778.77	11 586.33	3 807.56	32.86
	Autres créances	1 930 315.12		1 930 315.12	1 958 653.70	28 338.58	1.45
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	505 234.58		505 234.58	502 635.69	2 598.89	0.52
	Disponibilités	59 254.69		59 254.69	74 162.58	14 907.89	20.10
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	2 502 583.16		2 502 583.16	2 547 038.30	44 455.14	1.75
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 059 068.05		5 059 068.05	5 038 523.19	20 544.86	0.41

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

687 984.89

OM

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 12		Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 12 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	12 500.00		12 500.00			
	Réserves						
	Réserve légale	1 250.00		1 250.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	878 424.23		878 424.23			
	Report à nouveau	4 131 129.50		4 135 905.79		4 776.29	0.12
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	19 135.59		4 776.29		23 911.88	500.64
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	5 042 439.32		5 023 303.73		19 135.59	0.38
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	10 956.46		11 491.46		535.00	4.66
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	322.92		864.00		541.08	62.63
	Dettes fiscales et sociales	5 349.35		2 864.00		2 485.35	86.78
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	16 628.73		15 219.46		1 409.27	9.26
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 059 068.05		5 038 523.19		20 544.86	0.41

(I) Dettes et produits constatés d'avance a moins d'un an

16 628.73 15 219.46

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			54 328.34	8 009.94	46 318.40	578.26	
Autres produits			22.43	2 489.50	2 467.07	99.10	
Total des Produits d'exploitation (I)			54 350.77	10 499.44	43 851.33	417.65	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			68 003.09	46 408.18	21 594.91	46.53	
Impôts, taxes et versements assimilés			7 415.00	11 138.05	3 723.05	33.43	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				292.41	292.41	100.00	
Total des Charges d'exploitation (II)			75 418.09	57 838.64	17 579.45	30.39	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			21 067.32	47 339.20	26 271.88	53.15	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

172.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	45 058.91	46 625.02	1 566.11	3.36
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	45 058.91	46 625.02	1 566.11	3.36
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		3 425.11	3 425.11	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		3 425.11	3 425.11	100.00
2. Résultat financier (V-VI)	45 058.91	43 199.91	1 859.00	4.30
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	23 991.59	4 139.29	28 130.88	679.61
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	172.00		172.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	172.00		172.00	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	172.00		172.00	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 684.00	637.00	4 047.00	635.32
Total des produits (I+III+V+VII)	99 409.68	57 124.46	42 285.22	74.02
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	80 274.09	61 900.75	18 373.34	29.68
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	19 135.59	4 776.29	23 911.88	500.64

* Y compris Redevance de credit bail mobilier
Redevance de credit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique au cours de l'exercice

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait significatif postérieur à l'exercice

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

OM

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	2 490 850		65 000
Prêts, autres immobilisations financières	635		
TOTAL	2 491 485		65 000
TOTAL GENERAL	2 491 485		65 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			2 555 850	2 555 850
Prêts, autres immobilisations financières			635	635
TOTAL			2 556 485	2 556 485
TOTAL GENERAL			2 556 485	2 556 485

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	687 350	687 350	
Autres immobilisations financières	635	635	
Autres créances clients	7 779	7 779	
Taxe sur la valeur ajoutée	315	315	
Débiteurs divers	1 930 000	1 930 000	
TOTAL	2 626 079	2 626 079	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	323	323		
Impôts sur les bénéfices	4 684	4 684		
Taxe sur la valeur ajoutée	665	665		
Groupe et associés	10 956	10 956		
TOTAL	16 629	16 629		

OM

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
MR MANOLIU ANDREI	10.0000	1 200			1 200
MME MANOLIU MARIE FRANCE	10.0000	50			50

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	8 62
Valeurs mobilières de placement	150
Total	1 012

Charges à payer

OM

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

OM

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - ZZZ ALIENOR LTD - Participations détenues entre 10 et 50 % - SCI SAX	1 782 162		100.00	1 857 000		169 775				
	2 230		10.31	11 500		517 575		25 704	14 249	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										